

**H8 - MÉTROPOLE ET COLONIES :  
LA POLITIQUE COLONIALE DE LA III<sup>ème</sup> RÉPUBLIQUE (1870-1914)**

Séance 1 : 1 heure

**Introduction**

Doc. vidéoprojeté : « La mise en scène de l'empire colonial »

Doc. vidéoprojeté : « Violences et conquêtes »

- À partir des années 1880, les Républicains décident de lancer une nouvelle phase de conquêtes coloniales : de nouvelles colonies (territoires conquis, dominés et exploités par une puissance étrangère) sont conquises par la France, essentiellement en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud-Est. Pour la métropole (pays à la tête d'un empire colonial, qui a conquis et qui domine des colonies), ces colonies sont l'occasion d'affirmer sa puissance internationale.
- La France administre, aménage et exploite les territoires colonisés à son profit. Elle transforme en profondeur l'économie et la société des colonies : cette colonisation brutale provoque de vifs débats en métropole et des résistances farouches dans les colonies.
- **Problématique : De 1870 à 1914, comment la Troisième République tente-t-elle de concilier ses valeurs et les enjeux liés à la colonisation ?**

**I. L'expansion coloniale française à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle**

**A. Des motivations coloniales qui ne font pas l'unanimité**

Doc. 3 page 216 : « La colonisation selon Jules Ferry (28 juillet 1885) »

Doc. 5 page 217 : « La réponse de Georges Clemenceau (30 juillet 1885) »

Consigne : Confrontez les documents pour montrer que la colonisation soulève de vifs débats autour d'arguments économiques, culturels et diplomatiques. Vous porterez un regard critique sur les documents.

- En juillet 1885, Jules Ferry, président du Conseil, prononce un discours à la Chambre des députés pour justifier la conquête de Madagascar. Deux jours après, Georges Clémenceau, député radical, prend la parole pour s'opposer à cette conquête.

	Selon Jules Ferry	Selon Georges Clemenceau
<b>Arguments économiques</b>	- mettre la main sur des matières premières à bas coût dans les colonies - trouver de nouveaux débouchés pour les produits manufacturés en dehors de la métropole	- favoriser la consommation intérieure France en réduisant les expéditions militaires outre-mer pour baisser les impôts - développer les voies ferrées en France pour réduire les coûts de transport en France - réduire les coûts de production
<b>Arguments culturels</b>	- apporter la « civilisation » aux peuples « sauvages » ou « arriérés » - légitimer la domination européenne par la hiérarchie des « races »	- être victimes de la hiérarchie des « races » car les Français sont considérés comme une « race inférieure » par les Allemands
<b>Arguments politiques</b>	- asseoir et maintenir le rayonnement et la puissance de la France dans le monde - galvaniser le sentiment national des Français, surtout après la défaite militaire contre la Prusse en 1870	- s'occuper des questions politiques et militaires de la métropole et de l'Europe avant de s'occuper des questions coloniales - faire porter la priorité sur la revanche contre l'Allemagne pour récupérer l'Alsace et la Moselle plutôt que des colonies.

## B. Les moyens et les acteurs de ces conquêtes coloniales

Doc. 1 page 208 : « La conquête du Tonkin »  
Doc. vidéoprojeté : « Savorgnan de Brazza négocie avec le Makoko, roi des Batékés »  
Doc. vidéoprojeté : « Une leçon de catéchisme au Congo français au début du XX<sup>ème</sup> siècle »  
Doc. 1 page 210 : « Les empires coloniaux en 1870 »  
Doc. 3 page 211 : « Les colonies françaises et européennes en 1914 »  
Doc. vidéoprojeté : « Un ensemble de territoires aux statuts variés »  
Doc. vidéoprojeté : « 1870-1914 : L'empire colonial de la République française »

- La supériorité technique européenne permet de lancer les conquêtes coloniales. L'industrialisation offre aux Européens une supériorité sur les peuples qu'elles veulent soumettre. Le développement de la navigation à vapeur, le perfectionnement des armes à feu, les progrès de la médecine permettent aux Européens de se lancer à la conquête du monde.
- Plusieurs acteurs interviennent dans l'expansion coloniale. Au commencement, l'expansion est l'œuvre d'aventuriers et de géographes qui partent à la découverte de nouvelles terres comme Pierre Savorgnan de Brazza avec la conquête du Congo (1879-1882). Des marchands et des industriels soutiennent la colonisation pour stimuler le commerce alors que des hommes politiques y voient l'occasion de redonner une grande place internationale à la France. Très vite après la conquête, des missionnaires (hommes ou femmes d'Église chargés de propager la foi dans les colonies) assurent l'évangélisation (conversion des populations colonisées au christianisme) des populations colonisées. Tous ces acteurs constituent une sorte de « parti colonial » qui coordonne les projets et élabore l'argumentaire colonialiste.
- La conquête de nouveaux territoires se fait à la fois par la négociation avec les populations locales et par la guerre. En 1830, la France lance la conquête de l'Algérie et elle dispose encore de quelques miettes de son premier empire colonial américain et asiatique. Mais son emprise sur le monde jusque dans les années 1880 reste limitée à quelques territoires insulaires ou littoraux (Sénégal, Gabon, Côte d'Ivoire, Cochinchine, Nouvelle-Calédonie) qu'elle conquiert souvent difficilement. De même, en Indochine, la conquête se fait par la force et se heurte à de nombreux mouvements de résistance jusqu'à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle.
- Après la conquête, la France commence l'administration coloniale. La plupart des territoires ont un statut de colonie (territoire conquis, dominé et exploité par une puissance étrangère) et sont administrés directement par la métropole. Ils dépendent du ministère des Colonies, créé en 1894. Mais l'Algérie, divisée en trois départements français, relève, elle, du ministère de l'Intérieur. Enfin, sur les protectorats (forme de colonisation dans laquelle un État renonce à une partie de sa souveraineté pour se placer sous la protection militaire et diplomatique d'un autre État, qui devient *de facto* la métropole coloniale) comme la Tunisie ou le Maroc, la France exerce une tutelle indirecte et reconnaît donc le souverain local.

## C. Les rivalités nées des conquêtes coloniales européennes

Doc. vidéoprojeté : « Le partage de l'Afrique à la conférence de Berlin »  
Doc. vidéoprojeté : « La course à l'Afrique »  
Doc. vidéoprojeté : « Le partage de l'Afrique »

- À partir des années 1880, les puissances européennes confrontent leurs impérialismes (domination exercée par un État sur un autre État grâce à sa supériorité militaire, économique et culturelle). Le Royaume-Uni et la France, puissances coloniales affirmées, sont concurrencées par l'Allemagne, la Belgique ou encore l'Italie. Une véritable « course » aux colonies s'engage, qui accélère la colonisation des continents africain et asiatique. En 1884-1885, lors de la conférence de Berlin, président par le chancelier allemand Otto von Bismarck, quatorze puissances européennes fixent les règles du partage de l'Afrique. La conférence a donc pour objet de régler les litiges relatifs aux conquêtes coloniales en Afrique pour éviter des guerres coloniales. Elle impose le principe de la présence effective pour reconnaître une annexion.

**Point de passage et d'ouverture 1 : « 1898 : Fachoda, le choc des impérialismes » (page 224)**

Doc. 1 page 224 : « Le choc des impérialismes en Afrique »

Doc. 2 page 224 : « Le point de vue du général britannique »

Consigne : Confrontez les documents pour raconter la crise de Fachoda en 1898 et montrer en quoi elle aurait pu déclencher un conflit colonial franco-britannique. Vous porterez un regard critique sur les documents.

**Point méthode : Porter un regard critique sur un document en histoire**

- identifier le point de vue de l'auteur et montrer qu'il existe d'autres points de vue
- repérer les éléments non évoqués (volontairement ou non) dans le document

- En 1898, un corps expéditionnaire britannique et français se font face à Fachoda, au Soudan : la « course » aux colonies et les tensions sont à leur comble mais la guerre est évitée :
  - en 1896, la France lance une mission d'exploration militaire du Congo au Nil sous les ordres du **capitaine Marchand**, dans la perspective d'établir un protectorat français sur le Soudan. Arrivée en **juillet 1898** à **Fachoda**, un fortin sur le Nil, elle est rejointe trois mois après par l'expédition militaire anglaise de **Lord Kitchener** qui remonte le Nil à la conquête du Soudan : les ambitions coloniales s'affrontent ;
  - pour éviter la guerre, le gouvernement français négocie et décide de renoncer à toute mainmise sur l'Afrique de l'Est au profit du Royaume Uni. Afin de sceller cet accord, les gouvernements français et britanniques signent l'**Entente cordiale** en **1904** : le Royaume Uni ayant triomphé à Fachoda, il appuie la France à partir de 1905 quand elle essaie d'imposer son protectorat au Maroc.

Doc. vidéoprojeté : « L'Entente cordiale entre puissances impériales »

Doc. 4 page 225 : « Les rivalités au Maroc »

Doc. 5 page 225 : « À qui le Maroc ? »

- Au Maroc, la France s'oppose à l'Allemagne. Après deux crises, en 1905 et en 1911, la guerre est finalement évitée, au détriment de l'indépendance du Maroc. Le **4 novembre 1911** un traité franco-allemand reconnaît le **protectorat français sur le Maroc**. La France donne en contrepartie des territoires du Congo, rattachés à la colonie allemande du Cameroun.

## II. L'empire colonial français entre domination et résistance

### A. Un empire colonial immense mais fortement contesté

Doc. vidéoprojeté : « L'empire français en 1911 »

Doc. 3 page 211 : « Les colonies françaises et européennes en 1914 »

Doc. vidéoprojeté : « Une révolte à Madagascar »

- L'empire colonial français est immense. Avec plus de 10 millions de km<sup>2</sup> et plus de 50 millions d'habitants, il est le deuxième empire colonial le plus étendu au monde, après celui du Royaume Uni. Aux colonies anciennes des Caraïbes (Guadeloupe, Martinique) et de l'océan Indien (Réunion) et à celles du début du XIX<sup>ème</sup> siècle (Algérie, Cochinchine), la Troisième République ajoute la Tunisie et le Maroc, le reste de l'Indochine, le centre de l'Afrique et Madagascar.
- Mais la présence coloniale est discontinue et contestée. La domination spatiale est très forte dans les villes, dans les ports, et plus faible dans les campagnes, là où les administrateurs et les infrastructures coloniales sont rares. Malgré la paix apparente, des poches de résistance à la colonisation se maintiennent, que les autorités coloniales répriment. En 1895, à la suite de la proclamation du protectorat sur Madagascar, l'insurrection des Menalamba (1895-1898) éclate. Le gouvernement français nomme le général Joseph Galliéni comme « Résident général » (représentant de la puissance coloniale dans un protectorat). En 1897, il met fin à l'insurrection et fait arrêter la reine Ranavalona III, déportée à La Réunion, en Algérie puis en France.

### B. Les manifestations de la domination coloniale française

Doc. 6 page 221 : « Une dénonciation des sociétés coloniales »

Doc. vidéoprojeté : « Des tirailleurs malgaches encadrés par un officier français »

- Le système colonial est inégal sur les plans politiques et juridiques. À de rares exceptions, les colonisés sont sujets (personnes subissant la domination coloniale française sans en avoir la nationalité) de l'empire et non citoyens (personnes disposant de droits et de devoirs au sein d'un État). Ils sont soumis à l'impôt et au service militaire (obligatoire en 1912). Les Français des colonies sont eux citoyens français, comme les étrangers européens nés sur le sol des colonies.

**Point de passage et d'ouverture 3 (pages 218-219) :**

**« 1887 : Le Code de l'indigénat algérien est généralisé à toutes les colonies françaises »**

**Consigne :** Confrontez les documents pour montrer en quoi le Code de l'indigénat constitue un régime spécial pénal et comment il a été diffusé dans tout l'empire colonial français à partir des années 1880. Vous porterez un regard critique sur le document.

- La justice n'est pas non plus la même pour les colonisés :
  - le Code de l'indigénat, mis en application en Algérie en 1881, organise la répression des indigènes (personnes ayant la nationalité mais pas de la citoyenneté d'un État). Il sanctionne les propos contre la puissance coloniale, les réunions non autorisées ou l'ouverture d'établissements religieux ou d'enseignement non autorisés par des peines d'internement, d'amende ou de spoliation des biens ;
  - ce Code de l'indigénat est ensuite étendu à toutes les colonies françaises à partir de 1880 : déjà, il est en application en Cochinchine. Il entre en vigueur dans l'Annam et au Tonkin en 1897, au Cambodge en 1898, à Madagascar en 1901, en Afrique occidentale française en 1904 et en Afrique équatoriale française en 1910

Doc. 2 page 220 : « L'acculturation des colonisés : un mariage catholique au Dahomey... »

Doc. vidéoprojeté : « L'enseignement aux colonies »

- Les échanges culturels sont inégaux. Là où la présence française est forte et visible comme dans les villes, elle entraîne une acculturation (transformation des cultures dominées alors que la culture dominante devient la culture française). L'école est le vecteur privilégié de cette acculturation. Elle permet l'émergence d'une élite locale peu nombreuse, comme Blaise Diagne, qui s'approprie la langue, les habitudes et les codes vestimentaires européens.

#### Séance 4 : 1 heure

- La domination coloniale se traduit notamment dans l'espace public des villes. La ville coloniale, moderne, avec ses immeubles, ses bâtiments officiels, ses voies de communication se juxtapose à la ville traditionnelle. C'est le cas par exemple à Saïgon ou à Alger.

#### Point de passage et d'ouverture 3 : « Saïgon, ville coloniale » (pages 222-223)

Consigne : Confrontez les documents pour montrer que Saïgon est un centre administratif et économique majeur, qu'elle est une ville moderne mais qu'il y règne une ségrégation forte entre les populations. Vous porterez un regard critique sur les documents.

- Saïgon, capitale de l'Indochine française, est le modèle français de la ville coloniale :
  - Saïgon est un pôle administratif majeur avec le Palais du gouverneur, l'Hôtel de la marine ou bien l'arsenal. Saïgon est également un pôle économique majeur en Indochine grâce à son port, situé le long de la rivière de Saïgon ;
  - Saïgon est une ville moderne, disposant d'équipements classiques d'une ville française de l'époque : une gare ferroviaire, des lignes de tramway, un théâtre... se veut à l'image de de la France moderne par son hippodrome où les blancs se
  - Saïgon est marquée par une forte **ségrégation** (mise à l'écart subie ou volontaire de population) : les Européens vivent dans des quartiers modernes, au centre de la ville alors que les populations asiatiques vivent dans des taudis, en marge du centre. La domination des Européens se voit par leur recours au pousse-pousse pour se déplacer.

Doc. 4 page 221 : « Hiérarchisation et ségrégation »

Doc. 5 page 221 : « Le travail forcé au Dahomey vers 1900 »

Doc. vidéoprojeté : « Le pillage des ressources naturelles »

- Les économies et les sociétés coloniales sont dominés par les colonisateurs. La mise en valeur des territoires se fait au bénéfice de la métropole et des colons les plus aisés. Français et Européens dominent le commerce et occupent les emplois les plus qualifiés. Les colons pauvres et les colonisés constituent la domesticité, le personnel de la petite administration, la main-d'œuvre des exploitations. Les sociétés coloniales sont donc complexes et marquées par une forte hiérarchisation. En Afrique, le **travail forcé** (exploitation forcée de la force de travail d'un individu pour une période limitée) est maintenu par les compagnies privées des **concessions** (contrat par lequel l'État charge des compagnies privées de la mise en valeur du territoire des colonies). Il s'accompagne de multiples abus (portages abusifs, camps d'otages, massacres) et d'une économie de pillage entraînant une forte mortalité des populations.

#### C. Une domination coloniale sous-tendue par le racisme

Doc. 1 page 229 : « La mission civilisatrice »

Doc. vidéoprojeté : « Les races humaines »

Doc. vidéoprojeté : « L'Exposition coloniale de Marseille en 1906 »

- La colonisation est justifiée par la mission civilisatrice. La colonisation française se place pour ses défenseurs sous le signe de la civilisation et du progrès. Les Français ont le sentiment d'être des bienfaiteurs : pacification, enseignement, progrès sanitaires, christianisation et urbanisation sont autant de réalisations dont ils se félicitent. Les résultats sont contrastés. Si l'on constate de réels progrès avec la fondation d'hôpitaux ou l'organisation de campagnes de vaccination, ces avancées visent surtout à s'assurer une main-d'œuvre en bonne santé. Les effectifs scolaires sont partout très faibles dans le primaire, encore plus dans le secondaire.
- La colonisation s'appuie sur le **racisme** (idéologie fondée sur une hiérarchie des races). La conquête coloniale et la mise en place d'un système de domination et d'exploitation des populations autochtones sont justifiées par un racisme qui se veut scientifique, fondé sur la théorie de l'inégalité des races et la classification des peuples qui se développent au XIX<sup>ème</sup> siècle à partir d'arguments biologiques et psychologiques. Ces théories se diffusent notamment par le biais des expositions coloniales, comme à l'**Exposition coloniale de Marseille** en **1906**.

## Conclusion

- À partir des années 1880, la France de la Troisième République lance une nouvelle phase de colonisation en Afrique et en Asie : elle se lance ainsi dans la « course » aux colonies pour ne pas laisser les autres puissances coloniales conquérir tous les territoires. Elle conquiert donc de vastes territoires par la force puis elle les administre et les exploite à son profit. Mais la politique coloniale française fait débat en métropole, de ses débuts, et elle rencontre de vives résistances dans les colonies.
- **La Troisième République ne pas diffuse ses valeurs républicaines, « Liberté, égalité, fraternité », dans son empire colonial : elle cherche à garder la main sur cet empire pour des motifs surtout économiques. Les colonisés sont de nationalité français mais n'ont pas la citoyenneté.**
- Après la Première Guerre mondiale, pendant laquelle les troupes coloniales ont été massivement mobilisées et ont prêté main forte, les contestations coloniales progressent dans l'empire colonial.